SANTE VERTE SAS 11-19 Rue de Tauzia 33800 Bordeaux

SAS au capital de 10 467 192€ SIRET 891 282 998 00014 RCS Bordeaux 891 282 998 N° de TVA FR 65891282998 www.sante-verte.com

DATE: 15/04/24

Facture N° FF396752

Service Client 0805 690 242 - infos@sante-verte.com

NUMERO CLIENT 83PHSOLEIL01

NOM CLIENT PHARMACIE DE LA LAOUVE

DELEGUE 305 DUTRONC Celine

N° TVA FR43524437365

ADRESSE DE LIVRAISON PHARMACIE DE LA LAOUVE 291 CHEMIN DU PRUGNON

83470 ST MAXIMIN LA STE BAUME

FRANCE

REFERENCE

ADRESSE DE FACTURATION :

PHARMACIE DE LA LAOUVE 291 CHEMIN DU PRUGNON 83470 ST MAXIMIN LA STE BAUME

FRANCE

Pour l'envoi de vos chèques : Santé Verte SAS. 11-19 rue de Tauzia 33800 Bordeaux

Toutes vos pièces comptables sont disponibles en téléchargement sur votre espace professionnel, à l'adresse suivante : www.sante-verte.com

REFERENCE	DESIGNATION/EAN	N° LOT	DLUO	QTE	PU HT	REMISE	PU NET	MONTANT HT	TVA
ZZCOLIS	BON DE LIVRAISON: 7754358			1	0,00		0,00	0,00€	
PHSV328PR01	SV LOT TONIPHYT BOOSTENG F.ROU 30+15 EAN: 3700695220574 Code fiscal: 2106909260	SVE3047	30/09/26	12	14,31	43%	8,16	97,88€	04
PHSV282PR01	SV LOT GCA2700 2+1 MOIS OFFERT CPS *Tripack EAN : 3700695220086 Code fiscal : 2106909260	G264J1	30/09/26	12	47,69	30%	33,38	400,60€	04
PHSV277PR01	SV BV SOMNIPHYT TOTAL NUIT FLASH 6U EAN: Code fiscal: 2106909260	V05	30/09/26	2	57,24	53%	26,91	53,81€	04
PHSV299	SV ACTIRUB SIR TX 150ML (DM) EAN: 3700695221021 Code fiscal: 300490000	23060016	30/06/26	24	7,50	53%	3,52	84,60€	03
PHSV281	SV SOMNIPHYT TOTAL NUIT 8H LP 15CPS EAN : 3700695200637 Code fiscal : 2106909260	V08	31/10/26	24	12,40	53%	5,83	139,87€	04
PHSV329PR01	SV LOT TONIPHYT BOOST ENG ORA 30+15 EAN : 3700695203225 Code fiscal : 2106909260	SVE4008	31/01/27	12	14,31	43%	8,16	97,88€	04

BIO: Produits issus de l'agriculture Biologique FR-BIO-01

MONTANT HT	TRANSPORT	TVA	MONTANT TVA	TOTAL TTC
XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX€
XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX€
XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX€
XXXXXX	XXXXXX	xxxxxx	XXXXXX	XXXXXX€

Banque CIC nord OUEST IBAN: FR76 3002 7175 3600 0201 1930 127 BIC CMCIFRPP

DATE D'ÉCHÉANCE	MONTANT	CONDITIONS DE REGL
XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX

CONDITIONS DE LIVRAISON: CSP

NUMERO CLIENT :	XXXXXX
TOTAL HT :	XXXXXX
TOTAL TAXE :	XXXXXX
TOTAL TTC :	XXXXXX
NET A PAYER : (EUR)	XXXXXX

2



SANTE VERTE SAS 11-19 Rue de Tauzia 33800 Bordeaux

SAS au capital de 10 467 192€ SIRET 891 282 998 00014 RCS Bordeaux 891 282 998

N° de TVA FR 65891282998 www.sante-verte.com

DATE: 15/04/24

Facture N° FF396752

Service Client 0805 690 242 - infos@sante-verte.com

NUMERO CLIENT 83PHSOLEIL01

NOM CLIENT PHARMACIE DE LA LAOUVE

DELEGUE 305 DUTRONC Celine

 N° TVA FR43524437365

ADRESSE DE LIVRAISON PHARMACIE DE LA LAOUVE 291 CHEMIN DU PRUGNON

83470 ST MAXIMIN LA STE BAUME

FRANCE

REFERENCE

ADRESSE DE FACTURATION :

PHARMACIE DE LA LAOUVE 291 CHEMIN DU PRUGNON 83470 ST MAXIMIN LA STE BAUME

FRANCE

Pour l'envoi de vos chèques : Santé Verte SAS. 11-19 rue de Tauzia 33800 Bordeaux

Toutes vos pièces comptables sont disponibles en téléchargement sur votre espace professionnel, à l'adresse suivante : www.sante-verte.com

REFERENCE	DESIGNATION/EAN	N° LOT	DLUO	QTE	PU HT	REMISE	PU NET	MONTANT HT	TVA
PHSV320	SV POLANINE CPS 30U	PO312J	31/05/26	12	10,20	43%	5,81	69,77€	04
	EAN : 5060072731689 Code fiscal : 2106909260								
PHSV313	SV CIRCULYMPHE JL CPS 30u	C094J	30/04/26	24	11,12	53%	5,23	125,43€	04
	EAN: 5060072733799 Code fiscal: 2106909260								
PHSV321PR0	1 SV 6*POLANINE SPRAY ALLERGIE 20ML	2301	31/08/25	2	42,09	43%	23,99	47,98€	03
	EAN : Code fiscal : 2106909260								
PHSV317	SV COMPLEXE H CREME 50ml	04	31/05/26	9	9,99	53%	4,70	42,26€	03
	EAN: 3700695201375 Code fiscal: 30045000								
PHSV317	SV COMPLEXE H CREME 50ml	07	30/11/26	3	9,99	53%	4,70	14,09€	03
	EAN: 3700695201375 Code fiscal: 30045000								
PHSV309	SV NECTALOE GEL EXT COSM ORG 150ML	G05224	31/07/26	6	10,86	53%	5,11	30,63€	03
	EAN: 3700695200934 Code fiscal: 33049900								
PHSV295	SV ACTIRUB CPS 15U	A293J	31/10/26	12	9,56	53%	4,49	53,92€	04
	EAN: 5060072732501 Code fiscal: 2106909260								
PHSV292	LRR ET ARTICHAUT 60 CPS	L338J1	31/12/26	12	25,65	53%	12,06	144,67€	04
	EAN: 5060072731870 Code fiscal: 2106909260								

BIO: Produits issus de l'agriculture Biologique FR-BIO-01

MONTANT HT	TRANSPORT	TVA	MONTANT TVA	TOTAL TTC
XXXXXX	XXXXXX	xxxxxx	XXXXXX	XXXXXX€
XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX€
XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX€
XXXXXX	XXXXXX	xxxxxx	XXXXXX	XXXXXX€

Banque CIC nord OUEST IBAN: FR76 3002 7175 3600 0201 1930 127 BIC CMCIFRPP

DATE D'ÉCHÉANCE	MONTANT	CONDITIONS DE REGL
XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX

CONDITIONS DE LIVRAISON: CSP

NUMERO CLIENT :	XXXXXX
TOTAL HT :	XXXXXX
TOTAL TAXE :	XXXXXX
TOTAL TTC :	XXXXXX
NET A PAYER : (EUR)	XXXXXX

3

SANTE VERTE SAS 11-19 Rue de Tauzia 33800 Bordeaux

SAS au capital de 10 467 192€ SIRET 891 282 998 00014 RCS Bordeaux 891 282 998

N° de TVA FR 65891282998 www.sante-verte.com

DATE: 15/04/24

Facture N° FF396752

Service Client 0805 690 242 - infos@sante-verte.com

NUMERO CLIENT 83PHSOLEIL01

NOM CLIENT PHARMACIE DE LA LAOUVE

DELEGUE 305 DUTRONC Celine

N° TVA FR43524437365

ADRESSE DE LIVRAISON PHARMACIE DE LA LAOUVE 291 CHEMIN DU PRUGNON

83470 ST MAXIMIN LA STE BAUME

FRANCE

REFERENCE

ADRESSE DE FACTURATION:

PHARMACIE DE LA LAOUVE 291 CHEMIN DU PRUGNON 83470 ST MAXIMIN LA STE BAUME

FRANCE

Pour l'envoi de vos chèques : Santé Verte SAS. 11-19 rue de Tauzia 33800 Bordeaux

Toutes vos pièces comptables sont disponibles en téléchargement sur votre espace professionnel, à l'adresse suivante : www.sante-verte.com

MONTANT TVA REFERENCE PU NET **DESIGNATION/EAN** N° LOT DLUO OTF PU HT REMISE HT PHSV283 SV GCA 2700 GEL CHAUFFANT 358892 30/11/26 6 10,62 53% 4,99 29,95€ 03

EAN: 3700695220376 | Code fiscal:

3304990000

BIO: Produits issus de l'agriculture Biologique FR-BIO-01

MONTANT TRANSPORT TVA **MONTANT TVA TOTAL TTC** HT 1 183,83€ 0,00**€ 04=5,5**% 65,11€ 1248.94€ 249,51€ 0,00€ 03=20% 49,90€ 299,41€ 0,00€ 0€ 0,00€ 0€

Banque CIC nord OUEST IBAN: FR76 3002 7175 3600 0201 1930 127 BIC CMCIFRPP

DATE D'ÉCHÉANCE	MONTANT	CONDITIONS DE REGL
14/06/24	1 548,35€	LCR

CONDITIONS DE LIVRAISON: CSP

NUMERO CLIENT : 0,00€ TOTAL HT: 1 433,34€ TOTAL TAXE: 115,01€ TOTAL TTC: 1 548,35€ NET A PAYER : (EUR)

GROUPE NATURAL SANTÉ CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 2024

1. CHAMP D'APPLICATION
1.1. Les présentes conditions générales de vente (les « CGV ») constituent le socle unique de la négociation commerciale entre les sociétés du Groupe Natural Santé (c'est-à-dire Sante Verte Limited UK, Sante Verte SAS en France, Natural Santé France, Natural Distribution France et Santé Verte France) (ci-après dénommées le « Fournisseur ») et leurs clients, notamment les magasins bio, les officines de pharmacie présentes au stade de la vente au détail, et autres clients via internet (les « Acheteur» » ou individuellement l'« Acheteur» »), dénommée ensemble les « Parties ». Les CGV ont pour objet de définir les conditions dans les quelles le Fournisseur fournit aux Acheteurs qui lui en font la demande, vour lui permettre de passer commande auprès du Fournisseur. Les CGV s'appliquent sans restriction ni réserves à toutes les ventes conclues par les Acheteurs auprès du Fournisseur, quelles que soient les clauses pouvant figurer sur les documents de l'Acheteur, et notamment ses conditions générales d'achat.

1.3. Toute commande de Produits implique, de la part de l'Acheteur, l'acceptation sans réserve des présentes CGV.

1.4. Les Parties peuvent néammins établir des conditions de vente particulières, qui prévaudront en cas de contradiction entre les présentes CGV et les conditions particulières de vente. En présence de conditions de vente particulières, qui prévaudront en cas de contradiction commerciale du Fournisseur.

2. TARIFS 2.1. Les renseignements figurant sur les catalogues, prospectus et tarifs du Fournisseur sont donnés à titre indicatif et sont révisables à tout moment. Le Fournisseur est en droit d'y apporter toutes modifications qui lui paraîtront utiles.
2.2. Les Produits sont fournis aux tarifs mentionnés au barème du Fournisseur, et, le cas échéant, dans le bon de commande de l'Acheteur, tel qu'approuvé par le Fournisseur. Les prix sont nets et hors taxes et frais

2.2. Les Produits sont fournis aux tarris mentionnes au bareme du Fournisseur, et, le cas echeant, dans le bon de commande de l'Acheteur, tel qu'approuve par le Fournisseur. Les prix sont netse et nors taxes et trais de douane éventuels, frais d'emballage et de port jusqu'au local désigné par l'Acheteur par l'Acheteur par les fournisseur. Les prix sont netse en fonction des spécificités de la commande de l'Acheteur concernant, notamment, les modalités et délais de livraison ou les délais et conditions de livraison. Une offre commerciale particulière sera alors présentée à l'Acheteur par le Fournisseur. Le franco de port et d'emballage consenti en France Métropolitaine (Corse comprise) pour toutes les commandes est de 220 € H.T. minimum. En dessous de ces montants des frais de port forfaitaire de 20 € HT seront appliqués.

2.3. Les éventuelles modifications demandées par l'Acheteur ne pourront être prises en compte, dans la limite des possibilités du Fournisseur et à sa seule discrétion, qu'après signature par l'Acheteur d'un bon de commande spécifique et ajustement éventuel du prix. Pour être valable, toute modification des conditions tarifaires doit être confirmée par écrit par le Fournisseur.

COMMANDES
 1. Les commandes des Acheteurs doivent être confirmées au moyen d'un bon de commande.

- 3.1. Les commandes des Acheteurs doivent être confirmées au moyen d'un bon de commande.
 3.2. Les ventes de Produits ne sont parfaites qu'apprès acceptation expresse et par écrit de la commande de l'Acheteur, par le Fournisseur, qui s'assurera notamment de la disponibilité des Produits demandés.
 L'acceptation expresse de commande du Fournisseur sera matérialisée par (i) la signature du bon de commande par un signataire autorisé du Fournisseur, (ii) l'acceptation de commande via le site Internet dédié du Fournisseur ou (ii) une confirmation adressée par email par un signataire autorisé du Fournisseur ser éserve le droit, à son entière discrétion, de refuser des commandes d'Acheteurs de ses Produits.
 3.4. Aucune commande inférieure aux volumes définis sur la liste de colisage en vigueur à la date de la commande ne pourra être acceptée.
 3.5. Pour tout nouvel Acheteur, un RIB, le numéro de SIRET et un numéro de TVA intracommunautaire sont indispensables avant la première livraison.
 3.6. En cas d'annulation de la commande par l'Acheteur après son acceptation par le Fournisseur moins de 48 heures avant la date prévue pour la remise des Produits au transporteur, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, une somme correspondant à 30% du prix total HT des Produits sera acquise au Fournisseur et facturée à l'Acheteur, à titre de dommages et intérêts, en réparation du préjudice ainsi subi.

- A. LIVRAISON
 4.1 Les Produits serve in esomme correspondant a 30% ou prix total n'i des Produits sera acquise au roumisseur et racturee à l'acheteur, a ture de dominages et interets, en reparation du prejudice ainsi subi.
 4.1 Les Produits seront livrés par remise directe des Produits à l'Acheteur, à l'adresse désignée par l'Acheteur en France Métropolitaine ou à Monaco, dans un délai de trois à cinq jours ouvrés à compter de l'acceptation par le Fournisseur du bon de commande de l'Acheteur.
 4.2. Ce délai ne constitue pas un délai de rigueur et le Fournisseur ne pourra voir sa responsabilité engagée à l'égard de l'Acheteur en cas de retard de livraison n'excédant pas dix jours ouvrés. En cas de retard supérieur à dix jours ouvrés, l'Acheteur pourra uniquement demandre la résolution de la vente, à l'exclusion de toute demandre de dommages et intérêts.
 4.3. La responsabilité du Fournisseur ne pourra en aucun cas être engagée en cas de retard ou de suspension de la livraison imputable à l'Acheteur ou en cas de force majeure.
- 4.4. L'Acheteur est tenu de réceptionner les Produits et vérifier l'état apparent des Prournisseur seront réputés conformes en quantité et qualité à la commande. L'Acheteur disposera d'un délai de deux jours ouvrés à compter de la livraison des Produits pour émettre, par écrit, de telles réserves auprès du Fournisseur. Aducune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non-respect de ces formalités par l'Acheteur. Le Fournisseur remplacera dans les plus brefs délais et à ses frais les Produits livrés dont le défaut de conformité aura été dûment prouvé par l'Acheteur.

- comormite aura ete dument prouve par i Acheteur.
 5. CONDITIONS DE PALEMENT
 5.1. Le prix est payable en totalité, par virement, L.C.R. ou par chèque, dans le délai convenu lors de la confirmation de la commande et, en tout état de cause, dans un délai maximum de soixante (60) jours à compter de la date d'émission de la facture.
- d'émission de la facture.

 5.2. En cas de retard de paiement, le Fournisseur pourra suspendre et/ou annuler toutes les commandes en cours et exiger le paiement immédiat de l'ensemble des autres sommes dues, sans préjudice de toute autre voi d'action et sans qu'aucun délai de préavis n'ait à être respecté et sans qu'aucune indemnité puisse lui être réclamée. En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par l'Acheteur au-delà de ce délai, des pénalités de retard calculées au taux semestriel de la Banque Centrale Européenne (BCE), en vigueur au 1 er janvier ou au 1 er juillet, majoré de 10 points du montant TTC du prix figurant sur la facture seront automatiquement et de plein droit acquis au Fournisseur, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable.

 5.3. Enfin, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de quarante (40) euros sera due par l'Acheteur, de plein droit et sans notification préalable, en cas de retard de paiement. Le Fournisseur se réserve le froit de demandaré à l'Acheteur une indemnistation complémentaire si les frais de recouvrement effectivement engagés dépassaient ce montant, sur présentation des justificatifs.

 5.4. Sauf mention sur la facture, aucun escompte ne sera pratiqué par le Fournisseur pour paiement avant la date indiquée sur la facture ou dans un délai inférieur à celui mentionné aux présentes CGV.

 5. En aucun cas, un paiement ne pourra être suspendu ou faire l'objet d'une compensation en l'absence d'un accord écrit du Fournisseur.

 6. RABAIS, REMISES ET RISTOURNES ET AUTRES ACCORDS COMMERCIAUX

- 6.1. L'Achteur pourra bénéficier des remises et ristournes figurant au tarif du Fournisseur au jour de la commande, en fonction des quantités acquises ou livrées par le Fournisseur, en une seule fois ou un seul lieu, et de la régularité de ses commandes. Celles-ci pourront être expressément prévues aux conditions particulières de vente.
- 7. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ ET TRANSFERT DES RISQUES
- 7.1. Le transfert de propriété des Produits au profit de l'Acheteur ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix par ce dernier, et ce quelle que soit la date de livraison desdits Produits.
 7.2. Jusqu'au paiement intégral, les Produits sont sous la responsabilité de l'Acheteur, lequel supporte les risques qu'ils pourraient subir ou occasionner pour quelque cause que ce soit et se doit de conserver les
 Produits identifiables, en bon état de conservation et de présentation et individualisés et s'engage à ne pas nantir, gager et plus généralement à ne pas constituer, à quelque titre que ce soit des suretés sur les Produits, et ne pas accepter la constitution de ces droits du fait de tiers, notamment en faisant valoir la clause de réserve de propriété contre toute procédure de saisié éventuelle.

- 8. RESPONSABILITÉ DU FOURNISSEUR ET GARANTIE
 8.1. Les Produits bénéficient d'une garantie d'une durée de deux ans, à compter de la date de livraison, couvrant la non-conformité des Produits à la commande et tout vice caché, provenant d'un défaut de matière,

- 8.1. Les Produits bénéficient d'une garantie d'une durée de deux ans, à compter de la date de livraison, couvrant la non-conformité des Produits à la commande et tout vice caché, provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabricatin caffectant les Produits invies et les rendant impropres à l'unipropres à l'un

- 2.2. Cet agrément internet devra faire l'objet d'un accord spécifique entre le Fournisseur et l'Acheteur, qui pourra notamment, (i) imposer à l'Acheteur des normes de qualité, une charte graphique et/ou des standards de présentation des Produits, (ii) interdire à l'Acheteur de recourir à des plateformes tierces, (iii) mettre en place une grille de prix de revente conseillés, sans imposition d'un prix fixe ou minimum et/ou (iv) imposer à l'Acheteur de normes de qualité, une charte graphique et/ou des standards de présentation des Produits, (ii) interdire à l'Acheteur de recourir à des plateformes tierces, (iii) mettre en place une grille de prix de revente conseillés, sans imposition d'un prix fixe ou minimum et/ou (iv) imposer à l'Acheteur de normes de qualités que de l'acheteur de produits, (ii) interdire à l'Acheteur de place une grille de prix de revente conseillés, sans imposition d'un prix fixe ou minimum et/ou (iv) imposer à l'Acheteur de prix de revente conseillés, sans imposition d'un prix fixe ou minimum et/ou (iv) imposer à l'Acheteur de prix de revente conseillés, sans imposition d'un prix fixe ou minimum et/ou (iv) imposer à l'Acheteur de prix de revente conseillés, sans imposition d'un prix fixe ou minimum et/ou (iv) imposer à l'Acheteur de prix de revente conseillés, sans imposition d'un prix fixe ou minimum et/ou (iv) imposer à l'Acheteur de prix de revente conseillés, sans imposition d'un prix fixe ou minimum et/ou (iv) imposer à l'Acheteur de prix de revente conseillés, accertant de l'acheteur de l'ache
- 10. PROPRIETE INTELLECTUELLE
 10.1. Le Fournisseur conserve l'ensemble des droits de propriété intellectuelle afférant aux Produits.
 10.2. Le Fournisseur autorise l'Acheteur à faire usage des droits de propriété intellectuelle liés aux Produits commandés afin de promouvoir et de commercialiser les Produits dans la limite et le strict respect des présentes CGV ou, le cas échéant, de conditions de vente particulières qui y dérogeraient
 11. CLAUSE ATTRIBUTIVE DE JURDIDICTION ET DROIT APPLICABLE
 11.1. Toute action en justice formée par l'une ou l'autre des parties contre l'autre partie en relation avec l'interprétation, l'exécution et/ou la résiliation de leur relation commerciale doit l'être exclusivement devant le tribunal
- de commerce de paris.
- 11.2. Tout différend entre les parties en relation avec l'interprétation, l'exécution et/ou la résiliation de leur relation commerciale sera régie exclusivement par le droit français.
 12. CONFIDENTIALITÉ
- 12. Chaque Partie s'engage à maintenir confidentielles l'ensemble des informations dont elle aurait eu connaissance concernant directement ou indirectement l'autre Partie dans le cadre de leur relation commerciale de sorte que lesdites informations ne devront être ni divulquées, ni susceptibles d'être divulquées à un tiers. Chaque Partie veillera à respecter et à faire respecter cette obligation de confidentialité par les membres de son ACTIONS DE COMMUNICATION
- 13. ACTIONS DE COMMUNICATION

 13. 1 Dans l'hypothèse où l'Acheteur souhaiterait réaliser des actions de communication, quelle qu'en soit la forme et le support, concernant les Produits, il s'engage à obtenir l'agrément préalable écrit du Fournisseur aux fins de vérification que l'action envisagée est conforme à l'image de marque des Produits et respecte les obligations règlementaires qui les régissent.

 14 INFORMATIQUE ET LIBERTES TRAITEMENT DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

 14. 1. Le GROUPE NATURAL SANTÉ met en oeuvre des traitements de données à caractère personnel. Les traitements de données à caractère personnel mis en oeuvre ont pour base juridique :

 l'intérêt légitime poursuivi par le GROUPE NATURAL SANTÉ lorsqu'elle poursuit les finalités suivantes :
- · prospection et animation ;
- gestion de la relation avec ses Clients et prospects ;
- organisation, inscription et invitation aux événements du GROUPE NATURAL SANTÉ;
 l'exécution de mesures précontractuelles ou du contrat lorsqu'elle met en oeuvre un traitement

- I execution de mesures precontractuenes ou du contrat forsqu'ene met en oeuvre un traitement ayant pour finalité:
 la production, la gestion, le suivi des dossiers de ses Clients;
 le recouvrement;
 le respect d'obligations légales et réglementaires lorsqu'elle met en oeuvre un traitement ayant pour la facturation

- la facturation :
 la comptabilité.
 Le GROUPE NATURAL SANTÉ ne conserve les données que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la règlementation en vigueur.

 14.2. Les données des prospects sont normalement conservées pendant une durée maximale de 3 ans Si aucune participation ou inscription aux événements de GROUPE NATURAL SANTÉ n'a eu lieu.

 Les données traitées sont destinées aux personnes habilitées de GROUPE NATURAL SANTÉ, ainsi qu'à ses prestataires informatiques.

 14.3. Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement.

 Les personnes concernées par les traitements mis en oeuvre disposent également d'un droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à leur situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ayant comme base juridique l'intérêt légitime de GROUPE NATURAL SANTÉ, ainsi que d'un droit d'opposition à la prospection commerciale. Elles disposent également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont elles entendent que soient exercés, après leur décès, les droits mentionnés ci-dessus par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@natural-sante.fr ou par courrier postal à l'adresse suivante, accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé : GROUPE NATURAL SANTÉ, 11-19 RUE DE TAUZIA, 33800, BORDEAUX.

 Les personnes concernées disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la Cnil.

 14.4. Les informations personnelles collectées par GROUPE NATURAL SANTÉ ors de toute commande du Client sont nécessaires pour la gestion de sa commande par GROUPE NATURAL SANTÉ et ses partenaires commerciaux.
- 14.5. Identifiant unique CITEO : FR216713_01JZXE